

## Association des Anciens du 11<sup>e</sup> Cuirassiers

# Le Président Brunet en colère

*Après l'annonce de la dissolution du 11<sup>e</sup> Cuirassiers dans le cadre de la restructuration de la carte militaire, le Président Jean Brunet écrit au Ministre de la Défense, Hervé Morin. Voici sa lettre.*

"Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui j'apprends une bien triste nouvelle, la dissolution du 11<sup>e</sup> Cuirassiers dans le cadre de la restructuration de la carte militaire.

Pour nous Anciens Cuirassiers nous avons perçu cette décision comme un coup d'épée qui nous révolte, car nous constatons que l'on ne tient pas compte de la remarquable identité du 11<sup>e</sup> Cuirassiers. Cette initiative détruit le travail de mémoire que nous nous efforçons de mettre en place afin d'informer les générations futures du prix payé pour notre liberté.

Certainement que la restructuration de notre armée s'avère nécessaire et indispensable, mais je ne vois pas en quoi il y a restructuration lorsque on dissout un régiment pour le reconstruire sous une autre appellation.

Un régiment au palmarès aussi prestigieux ne mérite pas une telle condamnation, nous les Anciens du 11<sup>e</sup> Cuirassiers Vercors, Vosges, Alsace, nous sommes scandalisés de voir que des hommes puissent prendre des décisions aussi injustes sans tenir compte de l'histoire.

Dans le cas où vous ne connaissiez pas le passé prestigieux de cette



unité, je suis à votre disposition pour vous faire parvenir l'historique du régiment. Il me semble qu'à la lecture d'un tel passé couvert de gloire, tout être humain ne peut rester insensible et pour nous les Anciens du 11<sup>e</sup> Cuirassiers Vercors, Vosges, Alsace nous avons été piqués au vif devant une sentence aussi lamentable, je dirai même attristante.

Vos fonctions de Ministre de la défense vous amène à être présent devant nos Monuments ; pour nous, Anciens du 11<sup>e</sup> Cuirassiers, votre présence nous la prendrons comme un affront envers nos camarades cuirassiers qui ont payé de leur vie leur service sous les couleurs de l'Etendard du 11<sup>e</sup> Cuirassiers.

Devant cette regrettable sentence on leur inflige une DEUXIÈME MORT.

A la lecture de l'historique vous comprendrez, tous les sacrifices des Cuirassiers, tous les durs combats qu'ils ont livrés à l'ennemi. Par-dessus tout, vous comprendrez que le sang de nos morts, de nos camarades, a permis de garder vivante la fière devise du 11<sup>e</sup> Cuirassiers

"TOUJOURS AU CHEMIN DE L'HONNEUR".

Ceux qui sont à l'origine de cette regrettable et désolante décision ont-ils pensé, j'en doute, aux 18 tués pour la libération de ROMANS-SUR-ISÈRE - BOURG-DE-PÉAGE, aux 227 morts pour la libération de la France, à tous nos amis morts pour la défense des libertés ?

Je vous demande s'il vous serait possible d'intervenir contre cette attristante sentence.

Dans l'espoir d'avoir une réponse, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

M. Jean BRUNET  
Président National  
des Anciens du 11 Cuirassiers  
Vercors, Vosges, Alsace